

Etude qualitative sur la migration mixte des jeunes et besoins en services de santé sexuelle et reproductive

Rapport de synthèse

Du cadre de l'étude :

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) à travers l'initiative 4Mi, ont initié un partenariat à l'échelle globale, visant à améliorer les données sur les moteurs de la migration des jeunes et les barrières d'accès aux services de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR).

En Tunisie, l'Association Tunisienne de la Santé de la Reproduction (ATSR) et l'UNFPA ont collaboré pour la réalisation de ce projet au niveau de la Tunisie, et ce afin de disposer de données à propos de deux aspects essentiels à savoir les moteurs de migration des jeunes et les besoins en termes de Services de SSR. Une enquête quantitative auprès de jeunes migrants dans le Grand Tunis, a été réalisée à cet effet au cours de la période septembre-octobre 2017. Elle a été complétée par une autre enquête qualitative, réalisée au mois de Novembre 2017 et dont ce rapport de synthèse.

De la démarche méthodologique et procédures de travail :

- La technique d'investigation : celle choisie en l'occurrence est le focus-group, jugée comme la plus appropriée dans ce cas d'étude. Il fallait cerner les mobiles, les motifs, les raisons individuelles, les perceptions et les attitudes, bref, connaître les sens que donnent les migrants à leur acte migratoire et les conditions dans lesquelles s'est réalisé cet acte. D'un autre côté il fallait cerner les pratiques et les attitudes des migrants en matière de santé sexuelle et reproductive.
- L'échantillonnage : s'est fait à partir des données de l'enquête quantitative. Six groupes formaient l'échantillon de l'étude :
 - Un groupe de jeunes hommes migrants de l'Afrique subsaharienne, âgés entre 15 et 24 ans.
 - Un groupe de jeunes femmes migrantes de l'Afrique subsaharienne, âgées entre 15 et 24 ans.

- Un groupe de jeunes femmes migrantes victimes de Traite.
- Un groupe de femmes migrantes arabophones d'origine syrienne.
- Un groupe de personnel de santé, prestataires de soins de première ligne, infirmier(e)s et sages femmes.
- Un groupe d'acteurs clefs, représentant des associations et organismes ayant contact et expérience en relation étroite avec l'objet de cette étude.

Le tableau suivant résume le nombre recruté par groupe et les objectifs spécifiques de chaque focus group :

Groupe	Nombre	Objectifs spécifiques
1. Jeunes hommes migrants de l'Afrique subsaharienne	8	- Explorer les moteurs de migration (puch et pull factors) - Mieux comprendre leurs attitudes envers la violence fondée sur le genre (VFG) et la violence pratiquée éventuellement entre migrants hommes.
2. Jeunes femmes migrantes de l'Afrique subsaharienne	8	- Explorer les moteurs de migration féminine et détecter d'éventuelles spécificités (puch et pull factors) - Relever leurs attitudes et pratiques vis-à-vis des services SSR
3. Jeunes femmes migrantes victimes de traite	8	- Mieux comprendre le phénomène du trafic de personnes - Déterminer les différents types de violence subis par les victimes de traite
4. Femmes migrantes arabophones d'origine syrienne	8	- Explorer les moteurs de migration et l'utilisation des services SSR étant donné qu'il a été difficile d'interviewer des femmes syriennes au cours de l'enquête quantitative
5. Personnel de santé	5	- Déterminer leurs attitudes et pratiques envers les migrants
6. Acteurs clés	6	- Mieux identifier les barrières d'accès aux services SSR selon l'expérience des acteurs clés.
TOTAL	43	

Tableau récapitulatif des principales caractéristiques des membres de l'échantillon

Variable		H	F	Total
Âge	15-24 ans	3	12	15
	25et +	5	10	15
Nationalité	Syrienne	-	8	8
	Ivoirienne	5	11	16
	Camerounaise	2	1	3
	Burkinabé	1	-	1
	Congolaise	-	2	2
Religion	Musulman	2	10	12
	Chrétien	6	12	18
Niveau d'instruction	Primaire	-	2	2
	Secondaire	3	6	9
	Supérieur	5	6	11
	Analphabète	-	8	8
Statut professionnel	Occupé-non déclaré	1	-	1
	Sans emploi	4	13	17
	Etudiant	3	7	10
	Autre	-	2	2
Statut matrimonial	Célibataire	7	12	19
	Marié	1	10	11
Statut de Séjour	Avec papiers	5	10	15
	Sans papiers	3	7	10
	Refugié	-	5	5

- Procédures de travail :
 - Un guide d'animation pour chaque focus group a été élaboré. Il s'agissait d'atteindre les thématiques recherchées et soulevées en formulant des questions adéquates et en même temps prendre en compte les spécificités de chacun des groupes de l'échantillon comme cela a été mentionné plus haut dans le tableau.
 - Les commanditaires de cette enquête ont fortement collaboré avec les deux consultants pour choisir les personnes formant les différents groupes des focus.

- L'ATSR et l'association « Médecins du Mode » (Mdm) ont fortement collaboré à la réalisation des focus en mettant à disposition leurs locaux.
- Les deux consultants ont collaboré avec l'administration d'un centre de soins pour la tenue du cinquième focus, celui du personnel de santé, au local du centre.

Des difficultés méthodologiques et celles de réalisation :

Il s'agit de quatre difficultés rencontrées lors de la réalisation de cette enquête qualitative :

- 1, La première a trait à l'âge des personnes formant les focus et supposé entre 15 et 24 ans. Cette tranche n'a pu être pleinement respectée. L'on peut aisément comprendre que la disponibilité des individus et les possibilités réelles offertes à un tel choix ne permettaient que de répondre partiellement et non totalement à cette variable.
- 2, La deuxième relève de la nationalité des femmes du groupe des migrantes victimes de traite. Les contraintes du terrain ont poussé à ce que ce focus se tienne uniquement avec des femmes d'origine ivoirienne. Toutefois, il est à signaler que la majorité des migrantes victimes de traite provenait de ce pays selon les acteurs clés et les migrants eux mêmes.
- 3, La troisième difficulté est d'ordre « technique » touchant les questions proposées lors des focus. Bien que ces questions soient étroitement liées aux différentes thématiques de la l'enquête, leur nombre et leur montage ne se prêtaient pas idéalement à la technique du focus group.
- 4, La quatrième difficulté soulève les délais des réalisations de l'enquête. Ils étaient très courts, et potentiellement ne garantissaient pas des bonnes conditions de réalisation.

PREMIERE PARTIE : la Migration

I) MOTEURS DE MIGRATION

a) Raisons de l'acte migratoire : Les différentes réponses obtenues auprès des migrants confirment que les motifs de leur migration s'articulent en trois raisons principales à savoir :

1. La recherche d'un travail : soit à cause d'un chômage vécu au pays d'origine, soit suite à la perte d'un emploi (essentiellement les jeunes migrant(e)s).
2. La volonté d'améliorer ses propres conditions sociales et celles de la famille.
3. La fuite pour s'échapper du pays suite à des troubles politiques au pays d'origine, créant potentiellement des conditions de forte insécurité.
4. La guerre avec ses dégâts multidimensionnels, poussant les migrants à adopter des stratégies de survie et de fuite (surtout pour les femmes syriennes arabophones)
5. La poursuite des études
6. La recherche d'autres perspectives ouvrant une nouvelle carrière et relançant une nouvelle trajectoire de vie (jeunes sportifs footballeurs, victimes de traite)

Il s'avère que la migration, de part l'acte migratoire, s'érige en projet (individuel, familial et même collectif) de vie. Ainsi, les attentes investies dans cette migration ne sont que rarement personnelles. Elles englobent celles des parents et de la famille restés au pays. De la migration, les individus attendent un retour sur investissement et un dégagement de perspectives positives futures. Migrer est, dans plusieurs cas, un acte et une décision qui ont été encouragés par des proches, par des amis et par des membres de la famille. Le migrant est encouragé reçoit de l'aide financière. Sa réussite est une source inspirant d'autres, ceux qui caressent le même rêve, à prendre le même chemin, à affronter les mêmes risques. Migrer est dans quelques situations une culture par laquelle sont conçus le futur des uns et le destin des autres. Bref migrer s'érige en culture partagée et transmise.

b) Difficultés et conditions de voyages, réseaux : les récits des uns et des autres font dégager les trois conclusions générales suivantes :

- il n'y a pas de grandes difficultés à réaliser l'acte migratoire mais plutôt des obstacles surmontés en fin de compte. La non exigence du visa

(exemple, Côte d'Ivoire) est potentiellement un facteur qui facilite l'acte migratoire et encourage d'autres migrants de nationalités différentes à suivre un circuit de vol en départ du Cote d'Ivoire et via le Maroc.

- les ami(e)s installé(e)s dans le pays hôte, les membres de la famille encouragent les migrants en offrant aide et assistance (argent, hébergement, conseil).

- les réseaux sociaux sont une sphère d'offres et de propositions de migration. L'attractivité de ces réseaux est grande surtout auprès des migrantes.

De part ce qui précède, la migration se nourrit d'un certain « savoir faire » et de techniques confirmées qui circulent entre des relais et, sont transmis entre les candidats à l'acte migratoire. Mettre à exécution sa décision de migrer requiert la recherche des informations qui concernent le circuit à prendre et celui à éviter, et comment prendre contact avec des passeurs ou autres personnes expertes. Cela demande aussi à se renseigner auprès des gens sur place au pays de destination sur les papiers, les conditions générales de séjour, les universités, le travail, le loyer, la vie en général. Le migrant est en recherche constante sur tout ce qui peut entraver ou faciliter l'entrée. Pour le candidat migrant, comment faire et quand le faire sont des questions fondamentales auxquelles les réponses, même partielles et inexactes, sont essentielles et indispensables. Tout migrant est potentiellement en contact avec un ou des personnes qui sont au cœur de l'acte migratoire ou à son périphérique. Voir, parler, discuter, échanger via les espaces sociaux et l'internet sont autant d'actions à faire pour être bien renseigné ou suffisamment informé. Cette quête de l'information et comment en bénéficier ne cessera pas à l'entrée au pays de destination. Au contraire, elle s'intensifiera au vu de la demande du migrant pour s'installer, pour habiter, pour travailler, pour s'inscrire, pour déposer ses papiers, pour des besoins en argent et pour créer des relations sociales avec ses concitoyens.

c) Conscience des risques : la plupart des migrants n'avaient pas conscience des risques éventuels qu'ils pouvaient affronter durant le voyage.

L'attachement à migrer l'emporte largement et ne freine pas le passage

au voyage. Par contre, et à postériori, ils découvrent ces difficultés et les vivent de façons différentes.

d) Aspiration et destination finale : les réponses mitigées et hétérogènes font ressortir deux catégories de réactions :

- les migrant(e)s qui avaient en point de mire, lors de la décision de voyager, la Tunisie comme destination finale et arrivent plus ou moins à s'y installer. Ce groupe de par sa situation « auto-confirme » son choix.

Parmi ce groupe, les étudiants sont les plus représentés suivis par une majorité de femmes syriennes et de femmes victimes de traite.

- les migrant(e)s qui ont choisi la Tunisie comme point de passage-tremplin (transit) vers l'Europe. Les membres de ce groupe aspirent à quitter. Ils sont présents surtout parmi les jeunes migrants et partiellement parmi les femmes syriennes.

- la majorité des migrants ne conseillerait pas les proches ou amis à venir. C'est un point commun autant chez celles et ceux qui sont en situation régulière que chez celles et ceux ayant des difficultés de séjour ou vivant des conditions difficiles.

L'on peut avancer que les trajectoires et les statuts des uns et des autres donnent à la situation des migrants une dimension polymorphique pour chacun des migrants. En fait, la migration même si elle est un phénomène pluriel ne perd pas sa dimension individuelle. Fondièrement elle garde entier le sens que lui donne le migrant, le « rêve » qu'il y insère. En face des conditions de séjour et des différents problèmes rencontrés, les migrants n'ont pas la même armature de défense et donc le degré de leur motivation pour s'accrocher est différent. C'est l'histoire personnelle et unique de tout un chacun. Les capacités mentales d'adaptation en face des entraves et celles de résolution, de gestion et d'imagination, prennent le dessus et « offrent » des possibilités individualisées d'intégration. Le migrant, même accompagné et/ou entouré par un réseau relationnel, affronte une situation de « singularité solitaire », d'épreuves à endurer et des choix à faire. Pour chacun des migrants, pour chacun des récits, la migration s'avère pleine d'un sens singulier et personnel, même si comme expérience douloureuse, elle est partagée.

II) CONDITIONS DE SEJOUR ET INTEGRATION :

a) Le Travail : La plupart des migrants rencontrés sont soit au chômage, soit en situation de chômage masqué. Le travail est dans la plupart des cas dégradant, vécu comme tel, se fait dans des conditions difficiles et dans sa quasi-totalité très mal payé. Les migrants représentent une main d'œuvre à très bas prix, ne jouissant pas de relation contractuelle et surtout ne bénéficiant pas de couverture sociale. C'est un point angulaire de la précarité de la plupart des migrants.

En fait, une bonne frange des migrants vit des formes avancées d'exploitation socioprofessionnelle. Pour plusieurs migrants, leurs situations sociales les déqualifient par rapport à l'accès au marché du travail. Le niveau de vie est généralement faible. Un fort rapport causal de précarité existe entre situation professionnelle et condition sociale.

b) Aide et assistance : les aides que reçoivent les migrants qu'elles soient financières ou matérielles proviennent de trois sources principales à savoir :

- la bourse et la famille pour les étudiants. L'aide familiale n'est pas régulière pour les migrants qui la recevaient.
- Les associations et les organismes, mais dans des proportions limitées.
- Les membres de la communauté et ce, sous forme de dons ou «prêts »

les aides et les formes de soutien dont bénéficient les migrants impactent leurs capacités de résistance en face des difficultés vécues. La solidarité comme rapport social et culture communautaire est fort présente.

c) Statuts de séjour : à part les étudiants, de part leurs statuts spécifiques, la majorité des autres migrants rencontrés sont dans une situation irrégulière, n'ayant pas de visas de séjour. Ce statut de migrant en situation irrégulière impacte fortement le quotidien des migrant(e)s vécu dans la plupart des cas comme situation traumatisante.

Connaissance des droits : les migrants dans la plupart des cas ne connaissent pas ce que stipulent les lois concernant leurs droits fondamentaux ou spécifiques. Il existe une

confusion entre les aspirations individuelles et les possibilités réelles de jouissance des droits. En effet, en face de la coercition des lois et les contraintes qu'elles imposent ; bon nombre de migrants ne trouvent pas de solution au problème de l'obtention du visa ou de permis de travail. Etre en irrégularité de séjour n'est pas une situation administrative uniquement mais mue en contexte de vie quotidienne. L'impuissance à mobiliser des ressources et à terrasser ces difficultés impacte grandement les façons de se représenter son cadre de vie, ses perspectives personnelles et les différentes attitudes envers ses droits individuels et humains.

Les séjours en situation irrégulière, conjugués à la faible connaissance des droits, créent un hiatus psychosociologique péniblement vécu chez la plupart des migrant(e)s rencontré(e)s. En effet, en face de la coercition des lois et les contraintes qu'elles imposent ; bon nombre de migrants ne trouvent pas de solution au problème de l'obtention du visa ou de permis de travail. Etre en irrégularité de séjour n'est pas une situation administrative uniquement mais mue en contexte de vie quotidienne. L'impuissance à mobiliser des ressources et à terrasser ces difficultés impacte grandement les façons de se représenter son cadre de vie, ses perspectives personnelles et les différentes attitudes envers ses droits individuels et humains. Ceci est une source de forts comportements contestataires dans le sens où les migrants appellent fortement et unanimement à jouir de l'accès au travail et des papiers. Ils en sont en quête de reconnaissance en face d'une altérité égratignée, affaiblie voire défigurée. Il n'est jamais totalement exclu que ces attentes non assouvies alimentent, dans le futur, des formes de comportement violent et agressif.

d) Racisme et agression : les expériences de violence verbale et de propos racistes

tenus envers les migrants ainsi que les récits des uns et des autres démontrent sans conteste aucun que dans leur quotidien social, les migrantes et les migrants affrontent et endurent des formes diverses de racisme. Toutes les personnes qui ont été aux focus group sont unanimes quant au fait que les migrants affrontent dans leurs vies quotidiennes des formes de :

- violence verbale à leur attention par des épithètes péjoratives évoquant la couleur de la peau. Les femmes subsahariennes subissent le plus ce type d'agression. Les hommes subsahariens ne sont pas à l'abri de ces agressions. En moindre mesure

quelques femmes syriennes ont connu cette expérience. La rue, les magasins, l'espace universitaire et autres espaces sont les lieux publics les plus fréquents où sont vécues ces violences.

- Agression et atteinte à l'intégrité physique de la personne
- Racisme en forme de comportements, d'actions gestuelles et de déclarations verbales.
- Harcèlement sexuel, agressions sexuelles (parfois du viol) subis.

e) Intégration : les liens sociaux de la plupart des migrant(e)s rencontré(e)s sont tissés à l'intérieur de leurs communautés. Les rapports avec « l'autre tunisien » est assez conflictuel. Les réseaux d'amis et les visites de courtoisie, de soutien ou événementielles sont grandement limités à la même nationalité. Les lieux de l'habitat sont imprégnés par une tendance de rassemblement-reirement, et qui forment une sorte de « niche » de résidence, où sont recomposées les relations connues « chez soi ». Pour l'habitation, s'installer en groupe permet d'amortir le coût du loyer, de rendre supportable au vu de faibles moyens financiers dont disposent bon nombre de migrants. Mais c'est aussi très important pour garder le rapport avec des concitoyens, avec sa culture d'origine, avec ses anciennes habitudes culinaires et ne pas se priver de son référentiel culturel d'origine. Habiter au même quartier revient à accepter une sorte de prise en charge par les anciens, ceux installés avant soi et plus experts ; c'est se donner les moyens de faire partie de sa communauté d'origine ou être adapté par une nouvelle. Vivre assez près des autres permet à la solidarité de s'exprimer, aux festivités événementielles d'être pratiquées, au sentiment de l'appartenance d'être réalisé. C'est permettre à une sorte de vivre ensemble de prendre forme, et permettre aux us et coutumes de cimenter les rapports sociaux entre les migrants. Les attentes, les vécus, les référentiels normatifs, les images construites les regards formés, les réactions des uns et des autres, alimentent le sentiment de « victimisation » et nourrissent des tendances identitaires à se recroqueviller et à s'isoler.

L'on observe un faible degré d'intégration chez les personnes migrantes rencontrées. L'inaccessibilité au marché du travail, l'occupation par un travail dégradant ou faiblement rémunéré, conjugués au racisme vécu au quotidien et aux situations de séjour irrégulier, cimentent cette faible intégration, laquelle est viscéralement liée à des formes multiples de précarité. L'intégration est adossée à des stratégies de subsistance et façonnée par des identités mixtes, celle forte de la communauté d'origine et celle faible de la société d'accueil.

DEUXIEME PARTIE : LA SANTE SEXUELLE ET DE REPRODUCTION

I) LES CONNAISSANCES :

Elles sont hétérogènes et éparpillées. Les personnes qui connaissent la signification du terme sont quasiment rares. Cependant, une partie reconnaissent qu'il leur évoque, mais d'une manière superficielle et très générale, une dimension de santé. La majorité n'en ont pas une idée précise et n'en connaissent pas le sens. Une corrélation entre le niveau d'instruction et celui de la connaissance de la SSR est difficile à établir.

a) Les pratiques de soins : la majorité des migrantes déclarent consulter un médecin et utilisent des moyens de contraception. Quelques unes se réfèrent à leurs propres connaissances.

b) Responsabilité homme / femme : les réponses des différences majeures au niveau de la perception :

- Les hommes, majoritaires, qui déclarent que c'est une responsabilité commune qui doit être assumée autant par l'homme que par la femme,
- Les hommes qui pensent que c'est plutôt à la femme que revient cette responsabilité vu qu'elle est la plus exposée parmi les deux,
- Les femmes, majoritaires, qui pensent que cela incombe et à l'homme et à la femme et que tout de même cette dernière est la plus exposée.

c) Rapport sexuel forcé : alors que presque toutes les réponses chez tous les groupes refusent qu'un homme batte une femme ; les réponses à savoir s'il peut la forcer à avoir un rapport sexuel, montrent elles, des différences majeures. Trois familles de réponses sont obtenues :

- La majorité qui refusent catégoriquement qu'un homme force sa compagne à un rapport forcé ; c'est un avis largement partagé chez les migrant(e)s d'origine subsaharienne et chez une partie des femmes arabophones.
- Quelques hommes, d'origine subsaharienne, pensent que l'homme est en droit de pratiquer un rapport sexuel même si la femme n'en a pas envie. Cet avis est donné de façon édulcorée mais garde entière sa portée.

- Les femmes syriennes arabophones qui pensent qu'en cas de refus de la femme, l'homme garde entier et inaliénable son droit de pratiquer un rapport sexuel. C'est un avis formulé avec forte conviction car légitimé, et vu ainsi chez ces femmes, par un principe religieux et canonique musulman (la chariaa). Cette perception est la plus répandue chez les personnes rencontrées de ce groupe.

II) LES SECTEURS DE SANTE : le public et le privé :

- a) Le secteur public :** Il est moins fréquenté par les migrant(e)s. Ces dernier(e)s consultent les hôpitaux et les centres de soins mais jugent négativement la qualité des services et des soins bien que l'accueil ne soit pas jugé sévèrement car il est qualifié de « normal ». Alors que le personnel de santé est unanime à confirmer qu'il n'existe aucune forme de discrimination envers la population migrante, quelques « plaintes » sont avancées concernant l'accueil des migrant(e)s. Ces dernier(e)s estiment que le français (en tant que langue parlée) du personnel de santé est d'un faible niveau ce qui entrave une bonne communication, le personnel reprend à son compte cette plainte. Les dates des rendez-vous et les longs délais sont d'autres points principaux de réserve formulés par les personnes migrantes.
- b) Le secteur privé :** il est plus fréquenté que celui public et jugé de qualité meilleure. Les arguments concernant l'accueil, les délais, la disponibilité et l'écoute sont les plus avancés comme titres de comparaison.

III) LES BARRIERES D'ACCES

Trois barrières principales sont identifiées à savoir :

- a) Le coût financier** jugé insupportable par la majorité des personnes migrantes. Ce volet financier est d'autant plus pesant eu égard aux conditions socioéconomiques d'une grande partie de ces personnes. Les jeunes migrant(e)s, les victimes de traite et la majorité des femmes syriennes arabophones évoquent ce côté financier comme étant un problème majeur. Le travail associatif est dans ce domaine d'un grand apport en prenant en charge quelques personnes migrantes, selon les moyens disponibles. D'autres

associations sont actives quant à orienter, au maximum, les migrant(e)s vers le secteur public.

- b)** Le statut de séjour irrégulier et la non obtention des papiers ou du visa de séjour, d'une grande partie des personnes migrantes. Bien que cela ne les prive pas du droit d'accès aux soins de base, l'absence de toute forme de couverture sociale les prive d'une partie importante des soins et ainsi leur vulnérabilité face aux risques, est accentuée.
- c)** Une barrière intrinsèque de connaissance des droits qui agit négativement sur les comportements des personnes migrantes.

IV) LES ATTENTES : elles couvrent essentiellement des demandes :

- D'accès au marché du travail
- De régularisation de situation de séjour y compris pour les enfants
- D'octroi de visa
- D'allègement ou suppression des pénalités de séjour

Etude qualitative sur la migration mixte et besoins en services de santé sexuelle et reproductive

Rapport additif sur les femmes subsahariennes migrantes victimes de Traite

L'entretien avec des femmes victimes de traite fait montrer ce qui suit :

1) au niveau du mobile de la migration : la recherche d'un emploi, la volonté d'améliorer le niveau socioéconomique et reconstruire une vie meilleure sont trois motifs indissociables qui animaient ces femmes dont les traits communs du profil sont l'origine socioéconomique modeste et le faible niveau d'instruction ainsi que la très faible qualification professionnelle. C'est ce qui fait que dès le départ ces femmes présentaient un degré accru d'exposition au risque d'être exploitées et de voir leur projet migratoire ne pas aboutir. Risque d'autant plus élevé qu'elles n'en étaient pas assez ou pas du tout conscientes d'un tel aboutissement possible. Aucune des victimes n'était au courant du circuit-engrenage futur qui pouvait l'aspirer. Pensant payer un voyage, la victime paiera au fait de son propre argent et de sa propre personne une des pires expériences humaines qu'elle endurera.

2) au niveau du fonctionnement du circuit de la traite : Il apparait clairement que le circuit fonction à partir d'une triangulation bien huilée entre trois acteurs clefs.

- En premier lieu un intermédiaire trafiquant au pays d'origine, recruteur sur place qui prospecte au niveau des femmes victimes potentielles, éligibles et candidates à la migration et qui cherchaient à passer à l'acte migratoire et donc paieraient financièrement leur départ. Sa principale technique de persuasion est de conforter la candidate dans son choix migratoire tout en présentant son propre offre comme garantie de la réussite du choix de migrer. En exigeant d'être payé cette garantie est multipliée et renforcée. À titre d'exemple purement indicatif, ce trafiquant intermédiaire percevrait en Côte d'Ivoire pas moins de 600 mille Fr CFA de/sur chaque personne recrutée.
- Le deuxième acteur de cette triade est le trafiquant qui réside au pays de destination. Fin connaisseur du terrain, sachant bien accoupler la demande locale au profil des

candidates migrantes. En discutant avec la victime, cet acteur peaufine son offre, argumentant qu'elle sera bien payée et donc bien installée. Chez une candidate pauvre et illettrée, l'argument financier est d'un impact énorme sur son choix de migrer et sa motivation à voyager. Il est grand artisan qui coordonne, organise avec la candidate sa venue, l'accueille à son arrivée et la délivre à son futur employeur. À titre d'exemple purement indicatif, ce trafiquant intermédiaire percevrait en Tunisie en moyenne entre 1750 et 2250 dinars de/sur chaque personne recrutée. C'est l'équivalent de 5 mois d'un salaire supposé que la victime toucherait de son futur employeur.

- Le troisième acteur de ce trafic élaboré est l'employeur. C'est le demandeur local et initial de service. En contact avec l'intermédiaire sur place (ou en contact direct avec la future victime via des espaces virtuels), avec qui il coordonne et ils accueilleront ensemble la victime à son arrivée. Il a déjà négocié le prix qu'il paiera dès la réception de la migrante. Le prix qu'il paiera est moyenne de 5 à 6 mois su salaire de sa victime mais s'assurera un gain potentiel en la soumettant à un rythme de travail conséquent et des tâches lui garantissant une grande plus-value financière.

3) L'accomplissement de la Traite

Une fois arrivée, la victime est accueillie par l'intermédiaire qui la « remet » à son futur employeur. La rapidité avec laquelle s'accomplit cette prise de contact avec l'employeur permet à ce dernier d'acquérir un pouvoir presque total sur la victime. Cette dernière dépourvue de son passeport confisqué, n'ayant pas de relations dans ce nouveau pays, ne maîtrisant pas la langue locale et ne connaissant rien des règles sociales et juridiques nationales, se trouve immédiatement et de facto enlisée dans un processus dont elle perd le contrôle.

Le rapport d'abord basé sur une soumission professionnelle mue en un rapport de soumission totale où la victime est triplement coupée entre une servitude ménagère, une perte totale de pouvoir sur son quotidien et une séquestration masquée.

L'exploitation à laquelle la victime ne s'attendait pas du tout, extirpe à cette personne toute possibilité de réguler sa vie par rapport à ses désirs ou à ses attentes. La victime est aspirée

dans un circuit de domestication et d'asservissement qui ne sera coupé que lorsqu'elle s'y retire en quittant ou en fuyant.

L'expérience de traite marque la perception que se fait la victime de son état la poussant dans la plupart des cas à ne pas déposer plainte estimant que cela fragiliserait encore plus sa situation. La perte des anciens repères personnels et le nouveau cadre de vie accroissent le sentiment de solitude et vulnérabilité. C'est à travers un service d'aide à la prise en charge qu'assurent quelques associations que la victime commence, mais difficilement, à reprendre son parcours de vie.

La victime découvrant brutalement la chute de son projet migratoire qui était son projet de vie. L'arnaque et l'exploitation dont elle était victime associées à son manque flagrant de savoir faire crée un fort sentiment de frustration et même des cas de traumatisme.

Le faible niveau de qualification professionnelle qui accroît l'inaccessibilité au marché de travail, la situation irrégulière de séjour, les faibles revenus et les difficultés de l'accès aux soins, renforcent une précarité structurelle de la femme victime de traite et pérennise une vulnérabilité potentielle face aux diverses formes de l'exploitation.

La traite comme activité lucrative est apparemment dans un mouvement exponentiel. Elle bénéficie du croisement d'une demande locale et d'un débit migratoire d'une couche socioprofessionnelle bien spécifique. Cette dernière est, dans la plupart des cas, d'une origine socioéconomique plutôt modeste et d'un très faible niveau d'instruction. La demande locale se focalise sur un tel profil car il offre la possibilité d'une force de travail ménagère plus que sous-payée et accommodante. L'intermédiaire acteur partie prenante d'un réseau « chasse » plutôt parmi ses concitoyennes étant aidé dans son action par une langue et une culture communes. Les enjeux financiers sont bien là avec des rentrées en argent liquide du côté des deux intermédiaires trafiquants. Du côté de l'employeur c'est en terme d'heures de travail domestique très faiblement rémunérées que le gain est assuré.